

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Note aux rédactions

Note aux Rédactions

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 juin 2013 N° 655

Benoît HAMON se rendra à Limoges lundi 17 juin pour présenter l'extension des indications d'origines géographiques aux produits manufacturés aux industriels de la porcelaine.

Le projet de loi Consommation dont l'examen à l'Assemblée nationale débutera lundi 24 juin propose d'étendre l'indication d'origine géographique protégée aux produits manufacturés. Les producteurs de biens industriels et artisanaux pourront ainsi bénéficier d'un dispositif équivalant à celui qui s'applique déjà à certains produits alimentaires.

La loi portée par Benoît HAMON offrira la possibilité aux producteurs de mieux promouvoir et protéger des produits dont les qualités essentielles sont indissociables du lieu d'origine.

En valorisant la localisation dans nos territoires du lieu de production, l'indication géographique permettra au consommateur d'exercer son choix en disposant d'une information supplémentaire sur la dimension « made in France » des produits.

Benoît HAMON se rendra donc à Limoges ce lundi 17 juin pour échanger avec les acteurs de l'industrie de la porcelaine sur les atouts du dispositif et les conditions de sa mise en œuvre.

Programme:

10h40	Table ronde avec les professionnels de la porcelaine autour du projet de Loi consommation (tour d'images en début de réunion) suive d'un point presse - Préfecture de la Haute-Vienne, 1 rue de la Préfecture, Limoges
12h00	Point presse
14h45	Visite de l'entreprise de porcelaine HAVILAND - Z.I. Nord, 25 Rue Lebon, Limoges
16h15	Visite de la manufacture de porcelaine ROYAL LIMOGES - 54 Rue Victor Duruy 87000 Limoges

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

